

*Projet cordial**Communication multimodale
personne-machine à composantes orales :
méthodes et modèles**Rennes*

THÈME 3A

*R* *apport
d'Activité*

2002

Table des matières

1. Composition de l'équipe	1
2. Présentation et objectifs généraux	1
3. Fondements scientifiques	3
3.1. Panorama	3
3.2. Dialogue et modélisation	3
3.2.1. Extraction des actes de dialogue	4
3.2.2. Modèles de systèmes	4
3.2.3. Erreurs de communication	4
3.2.4. Modélisation de l'application	4
3.3. Systèmes et multimodalité	4
3.4. Techniques d'apprentissage artificiel pour le traitement de l'information sonore	5
3.4.1. Inférence grammaticale	6
3.4.2. Apprentissage de courbes prosodiques décrites par des structures d'arbres	6
3.5. Méthodologies de synthèse de parole	7
3.6. Technologies vocales pour l'apprentissage des langues	7
4. Domaines d'application	7
5. Logiciels	8
5.1. Introduction	8
5.2. Ordictée	8
5.3. Epigram	8
5.4. Plate-forme CNRT	9
6. Résultats nouveaux	9
6.1. Dialogue et modélisation	9
6.1.1. Représentation logique pour le dialogue	9
6.1.2. Évaluation de systèmes de dialogue	9
6.2. Systèmes et multimodalité	9
6.2.1. Géoral tactile et référence	10
6.2.2. Ordictée	10
6.3. Apprentissage et traitement de l'information sonore	10
6.3.1. Inférence de grammaires pour le dialogue oral	10
6.3.2. Apprentissage de courbes prosodiques décrites par des structures d'arbres	10
6.3.3. Analogie entre arbres prosodiques et application à la synthèse vocale	12
6.3.4. Synthèse flexible de la parole	12
6.3.5. Segmentation de parole en phones, inférence phonologique	13
7. Contrats industriels	14
7.1. Synthèse de la parole	14
8. Actions régionales, nationales et internationales	14
8.1. Réseaux et groupes de travail internationaux	14
9. Diffusion des résultats	15
9.1. Animation de la communauté scientifique	15
9.2. Enseignement universitaire	15
9.3. Participation à des colloques, séminaires, invitations	15
9.4. Accueil d'étudiants et de stagiaires	15
10. Bibliographie	15

1. Composition de l'équipe

Responsable scientifique

Laurent Miclet [professeur, Enssat]

Personnel Université Rennes 1

Olivier Boëffard [maître de conférences, Enssat]

Arnaud Delhay [maître de conférences, IUT, depuis le 1^{er} octobre]

Marc Guyomard [professeur, Enssat]

Yolande Le Gall [maître de conférences, IUT¹]

Jean-Christophe Pettier [maître de conférences, Enssat]

Jacques Siroux [professeur, IUT]

Chercheurs doctorants

Laurent Blin [ATER]

Hélène François [ingénieur sur contrat Université-FT R&D]

Samir Nefti [bourse EGIDE]

Ingénieur

Johann L'Hour [Ingénieur associé INRIA]

2. Présentation et objectifs généraux

La conception et la réalisation de systèmes informatiques, tels que des serveurs ou des gestionnaires d'information, destinés à des usagers professionnels ou occasionnels, doivent intégrer de façon explicite et intentionnelle le traitement de tous les aspects de la communication personne-machine. En effet, nombreux sont les exemples d'échecs de systèmes dus à une conception superficielle de l'interface gérant les interactions entre les usagers et le système. La prise en compte des nombreuses facettes de la communication personne-machine nécessite différents modèles (de l'usager, du dialogue, des connaissances...) à définir ou à adapter à partir de résultats existants.

Parmi les moyens de communication d'un système, la parole se révèle l'un des plus intéressants. Du point de vue de l'utilisateur, l'usage de la parole en langue naturelle facilite la manipulation des informations fournies ou reçues du système. Des points de vue de l'utilisateur et du système, la parole s'est avérée être le plus performant des média lors de nombreuses expériences effectuées en laboratoire ou en situation réelle. Ces caractéristiques justifient les recherches effectuées sur le traitement de la parole et la progression, lente mais régulière, du nombre de systèmes commercialisés et mis à la disposition du public. Cependant les résultats encore peu fiables (sans restriction d'environnement) des techniques de reconnaissance de la parole et les difficultés de compréhension du langage naturel en parole spontanée constituent des obstacles qui limitent la mise en place d'un plus grand nombre de systèmes oraux. Il apparaît alors intéressant de rechercher des méthodes et des moyens pour pallier les problèmes posés par la reconnaissance et la compréhension de la parole. Pour nous, les **capacités de dialogue** du système, l'ajout de moyens de communication supplémentaires (multimodalité) et l'architecture même du système forment une bonne partie de ces méthodes et moyens.

Dans ce domaine, nos objectifs et activités se déclinent naturellement sur deux dimensions complémentaires : théorique et pratique. Le point de vue théorique s'attache à comprendre et modéliser les fondements de l'interaction afin d'une part de prendre en compte le maximum de phénomènes interactionnels (qu'ils soient de nature cognitive ou comportementale) et, d'autre part, de faciliter la mise au point de nouveaux systèmes. L'un des premiers objectifs est de faire en sorte qu'à partir de l'acte d'énonciation des utilisateurs on puisse faire émerger la signification contextuelle complète de l'énoncé, c'est-à-dire extraire de l'énonciation non seulement les aspects structurels de l'énoncé mais aussi le sens (sémantique) ainsi que l'intention finale de l'utilisateur.

¹En congé de longue maladie.

Les obstacles à ces ambitions sont nombreux : comme on l'a déjà signalé, la reconnaissance de la parole ne fournit pas de manière fiable les messages prononcés (de plus ceux-ci peuvent faire l'objet d'altérations lors de leur émission), la structure et le sens des messages sont soumis à des déviations par rapport aux normes généralement admises et enfin, fréquemment, les intentions véhiculées n'apparaissent pas explicitement dans les énoncés. Nous cherchons donc à pallier ces problèmes en utilisant différentes approches et techniques et en nous appuyant sur les concepts intégrateurs d'actes de langage et de planification. Ces concepts servent dès à présent de fondements pour modéliser quelques-uns des principes essentiels du dialogue tels que le suivi des activités des utilisateurs sous-jacentes à l'interaction ou encore la gestion des phases principales du dialogue. Il reste néanmoins plusieurs points à développer sur ces fondements.

Il est d'abord nécessaire d'enrichir certains aspects de la modélisation afin de traiter les incidents de dialogue dus aux comportements et connaissances des interlocuteurs (utilisateur et système) qui ne sont pas toujours en harmonie, ainsi que la gestion du dialogue qui ne dépend pas directement de la tâche à réaliser (gestion *phatique*). Si acte de langage et planification constituent des fondements scientifiques particulièrement appropriés et centraux pour la communication, il reste cependant à éclaircir les relations qu'ils entretiennent avec l'extérieur (*i.e.* l'application et les énonciations des utilisateurs). Il s'agit d'une part de déterminer les différents composants des actes de langage de l'énonciation dans le contexte de la reconnaissance de la parole.

D'autre part, les mécanismes généraux liés à la planification ne permettent pas de prendre en compte de manière satisfaisante les aspects de la coopération qui proviennent du mode opératoire de celle-ci (par exemple la substitution de paramètres ou encore la modification raisonnée de valeurs de paramètres pour atteindre l'information demandée). Le but est donc de proposer une modélisation de l'application qui autorisera une exploitation optimale de ses caractéristiques dans le cadre du dialogue. Nous avons montré que l'ajout d'une nouvelle modalité (le geste par l'intermédiaire d'un écran tactile) à un système de dialogue oral améliore la qualité de l'interaction en augmentant la compétence du système. Ce constat a été effectué sur un système prototype limité ; il reste à étudier de manière plus fine le comportement des utilisateurs face à un tel système. De façon plus précise, nous étudions les moyens utilisés pour référencer des éléments de l'application, que ceux-ci soient présents ou non dans le contexte visuel. Ces études qui doivent aboutir à une modélisation et à des propositions d'architecture de traitement, portent sur les aspects linguistiques ainsi que gestuels liés aux types des éléments désignés.

Pour la plupart de nos études, nous essayons de suivre deux approches complémentaires ; la première est **fondée sur les connaissances** linguistiques classiques (lexicale, syntaxique, sémantique...), la prosodie et la pragmatique (notion de présupposé). La seconde vise l'utilisation de techniques d'**apprentissage automatique** pour faire apprendre au système à **partir de corpus** de phrases l'extraction des éléments pertinents ; l'avantage escompté de cette approche réside dans le fait qu'il sera possible d'adapter plus facilement le système à de nouvelles applications.

La dimension pratique recouvre trois préoccupations principales. Il s'agit en premier lieu de valoriser les activités de recherche plus fondamentales en intégrant les résultats dans des systèmes opérationnels. Cette intégration pose également des problèmes de conception et d'architecture de système. Il est en effet nécessaire de faire coexister de manière souple et efficace les modules construits sur des bases hétérogènes.

Une deuxième préoccupation concerne la promotion de l'oral et des technologies vocales. Nous visons ainsi de nouvelles applications (logiciels éducatifs par exemple) qui illustrent les avantages de l'usage de la voix. Ceci nécessite en amont des activités de recherche et de développement.

Enfin, la mise au point de systèmes oraux permet aussi de viser deux buts complémentaires : le recueil de corpus réels d'interaction personne-machine qui sont nécessaires pour affiner les connaissances sur ce sujet, et l'évaluation de système qui est importante d'un point de vue technologique et qui ne peut être étudiée que si l'on dispose d'un système.

3. Fondements scientifiques

3.1. Panorama

Les activités se rattachent à quatre domaines complémentaires par leurs objets d'études et leurs méthodes. Le premier domaine s'intéresse au code et à la structure de l'interaction ainsi qu'aux champs d'application des systèmes. Le second concerne la multimodalité (avec une prééminence de l'oral) et les prototypes de systèmes (architecture et évaluation). Le troisième porte sur les techniques d'apprentissage et leurs applications aux données sonores. Le dernier domaine est la synthèse de la parole adaptée au dialogue.

3.2. Dialogue et modélisation

Mots clés : *acte de langage, planification, reconnaissance de plan.*

Glossaire

acte de langage : dans la théorie des actes de langage fondée par Austin[15] et développée par Searle[28], le postulat de base affirme que l'émission d'un énoncé s'assimile à l'accomplissement d'actions qui modifient les états mentaux des interlocuteurs.

plan : séquence d'actions destinées à réaliser un but intentionnel.

reconnaissance de plan : reconnaître un plan à partir d'une séquence d'actions observées consiste à déterminer les relations qu'entretiennent ces actions afin de déterminer les buts et suites possibles du plan en cours.

Le projet utilise une modélisation fondée sur la notion de plan d'actes de langage. Cette modélisation prend en charge le cadre général de la communication et facilite la mise en œuvre informatique, mais ne résout pas certains problèmes comme ceux de l'extraction des actes de langages à partir des énoncés observés, de l'intégration des différentes sources d'informations et d'une mauvaise communication entre les interlocuteurs.

L'interaction personne-machine peut être considérée comme une succession d'actions particulières - les actes de langage [15][28] (nommés dans notre contexte : actes de dialogue) - qui portent la fonction de l'action dans le dialogue (exemple : une interrogation, un ordre...) ainsi qu'un contenu propositionnel (exemple : le thème de l'interrogation). Ces actes sont aussi caractérisés par leurs conditions d'utilisation qui concernent les états mentaux des participants à l'interaction (leurs intentions, connaissances et croyances). La modélisation informatique la plus pertinente est celle d'un opérateur de plan [13][23] dans lequel on peut faire figurer des préconditions et contraintes d'utilisation ainsi que l'effet de l'acte.

Par exemple, l'acte de demander à autrui l'exécution d'une action peut se modéliser sous la forme :

Requérir(Locuteur, Auditeur, Action(A))

précondition-intention :

Veut(Locuteur, Requérir(Locuteur, Auditeur, Action(A)))

précondition-préparatoire :

Veut(Locuteur, Action(A))

corps :

Croyance-mutuelle(Auditeur, Locuteur, Veut(Locuteur, Action(A)))

effet :

Veut(Auditeur, Action(A))

qui peut se paraphraser par : lorsqu'un agent veut que son auditeur réalise une action *A*, il peut employer l'action étiquetée *Requérir* qui consiste à établir un consensus entre les interlocuteurs pour exécuter *A*. La réalisation de ce consensus est confiée à une autre action non décrite ici. L'ensemble des actions nécessaires à la réalisation d'un but s'appelle un plan et cette approche fait l'hypothèse que chacun des deux interlocuteurs participe à la réalisation du plan de l'autre.

Cette modélisation des actes de dialogue permet d'envisager plusieurs types de raisonnements automatiques nécessaires à la conduite d'un dialogue. Le premier concerne la compréhension contextuelle des énoncés de l'interlocuteur par un mécanisme appelé reconnaissance de plans. Cela consiste à reconstruire une partie du plan de l'interlocuteur ; cette partie, si elle est correctement identifiée, permet d'explicitier les motivations de l'interlocuteur et ses croyances. Un second traitement est destiné à calculer une réponse convenable, par un

mécanisme de planification, qui tient compte, par la nature même de la modélisation, des informations déjà connues et des malentendus éventuels. Ce type de modélisation rend possible une mise en œuvre informatique dans certains cas simples, mais laisse encore ouverts des problèmes importants d'ordres divers.

3.2.1. *Extraction des actes de dialogue*

Le premier problème est celui du passage des énoncés prononcés par l'utilisateur à l'acte de dialogue. Ce passage n'est pas un simple problème de transcodage. Il est en effet nécessaire de prendre en compte de manière intégrée une grande variété de connaissances (états mentaux, présuppositions, prosodie...) ainsi que des indices présents dans l'énonciation elle-même (structure syntaxique, éléments lexicaux). De plus, la forme de surface des énoncés oraux présente de nombreuses irrégularités (problèmes de performance) qui compliquent la tâche de la reconnaissance de parole ainsi que celles de la compréhension et de l'interprétation de l'énoncé.

3.2.2. *Modèles de systèmes*

Le second problème réside dans l'utilisation du formalisme de plan [3][6] pour associer trois points de vue : celui de l'application, celui du dialogue « principal » (qui concerne les intentions de l'utilisateur vis-à-vis de l'application) et celui de la gestion du dialogue lui-même (méta dialogue et dialogue phatique). Des solutions partielles ont été proposées [23], mais elles résistent mal à des applications de type manipulation d'informations (interrogation de bases de données) ou qui comportent plusieurs tâches en parallèle, ainsi qu'au traitement de certaines fonctions de gestion de communication. Une approche possible de résolution de ces problèmes peut être une modélisation multi-agents. En effet, ce cadre conceptuel permet de combiner des modèles et contextes de dialogue a priori exclusifs afin d'accroître la couverture dialogique. La problématique se déplace ainsi en partie de la modélisation du dialogue vers la modélisation de l'intégration.

3.2.3. *Erreurs de communication*

Le troisième problème se pose fréquemment dans toute interaction : celui d'une mauvaise communication. Chacun des deux intervenants (*i.e.* l'usager humain et le système) peut en effet posséder des connaissances erronées sur l'application, sur les compétences de l'autre et sur les éléments du dialogue lui-même tels que les références employées pour désigner les objets mis en cause durant le dialogue. Une erreur concernant ces informations peut, à plus ou moins longue échéance, entraîner un échec, c'est-à-dire une impossibilité pour la machine de satisfaire l'interlocuteur. La détection et le traitement de ces erreurs nécessitent en amont une tâche de caractérisation, puis une modélisation dans le cadre de la planification.

3.2.4. *Modélisation de l'application*

L'application, dans un système interactif, doit se comporter comme un élément actif. Dans les systèmes actuels, la modélisation de l'application présente deux types de défaut majeurs : soit les modèles de tâche s'avèrent trop figés (plans dans les systèmes de transfert d'informations), contraignant ainsi trop fortement l'initiative de l'utilisateur, soit ils sont fondés sur des contraintes (comme dans les applications de CAO), ce qui permet une activité de l'utilisateur plus libre mais peut aussi entraîner un manque de coopérativité pour l'aider s'il ne connaît pas la suite d'actions à accomplir pour atteindre son but. Nous pensons que la modélisation de l'application doit comporter les éléments suivants : les données et leur ontologie, les connaissances sur l'utilisation des données (modes opératoires) et l'interface avec le reste du système. Enfin, cette modélisation doit être envisagée de façon à pouvoir changer facilement d'application.

3.3. *Systèmes et multimodalité*

Mots clés : *multimodalité, référence.*

Pour pallier certains des problèmes dus à l'utilisation de la parole, nous étudions une modalité supplémentaire de communication, un écran tactile. Les problèmes à traiter concernent l'intégration des messages provenant des différents canaux, le traitement de la référence ainsi que l'évaluation des systèmes.

L'utilisation des techniques vocales actuelles dans les systèmes interactifs a pour conséquence l'apparition de nouveaux problèmes et difficultés qui vont de la réalisation de logiciels complets (y compris la recherche

de l'application) à la spécification d'architecture, en passant par l'amélioration de la synthèse de parole et l'introduction de la multimodalité.

La communication entre personnes est rarement monomodale : le geste et la parole sont souvent utilisés conjointement pour des raisons fonctionnelles (désignation d'éléments, fiabilité de la communication). Dans un environnement de parole, l'introduction d'une modalité supplémentaire - le geste par l'intermédiaire d'un écran tactile dans notre cas - est d'autant plus intéressante qu'elle permet de pallier les erreurs de reconnaissance de parole.

Cette adjonction fait surgir très rapidement de nouvelles difficultés. La première concerne la façon dont doivent être traitées les informations qui proviennent des différents canaux de communication : leur intégration doit-elle se faire à un niveau syntaxique, sémantique ou pragmatique ? Quel type de modélisation faut-il utiliser ? Il existe encore peu de réponses satisfaisantes à ces questions. Nous avons choisi de nous appuyer sur les travaux de M. Maybury [24] destinés à un contexte différent (production d'actes communicatifs en sortie d'un système). Maybury propose plusieurs niveaux d'actes de communication (avatars d'actes de langage), ce qui permet d'intégrer à chaque niveau des informations provenant de modalités différentes. Nous reprenons ce principe (qui est cohérent avec notre modélisation du dialogue) mais en reconnaissance d'actes : les modalités tactile et parole sont traitées séparément pour fournir des actes communicatifs qui sont ensuite fusionnés pour donner des actes de langage.

La seconde difficulté porte sur le traitement de la référence, plus particulièrement dans le cadre de l'application choisie (interrogation d'une base de données géographiques et touristiques). La désignation des objets intéressants du dialogue s'effectue à l'aide du langage et du geste (pointé et tracé de zones) et tient compte du contexte applicatif (l'utilisateur peut suivre un contour d'un objet cartographique).

Les études dans ce domaine se font en linguistique et en intelligence artificielle (représentation des connaissances). Certains linguistes [33] proposent des études très fines sur les conditions d'utilisation (approche fonctionnelle) des prépositions utilisées dans la désignation des objets. Nous pensons qu'il s'agit là de résultats intéressants que nous avons adaptés pour notre traitement syntaxique des énoncés. Du côté de l'intelligence artificielle, plusieurs modélisations des relations spatiales ont été proposées. Nous utilisons celle suggérée par l'IRIT (Toulouse) [34] pour vérifier la cohérence sémantique des expressions référentielles dans le cadre de notre application. Ce modèle est fondé sur certaines caractéristiques (dimension, morphologie...) des éléments qui régissent l'utilisation des termes linguistiques dans les expressions référentielles (par exemple, le mot bord ne peut être utilisé qu'associé à un objet possédant deux dimensions).

L'ambition de mettre sur le marché des systèmes de dialogue doit s'accompagner d'exigences sur la qualité de l'interaction. Il faut pouvoir évaluer et comparer, dans le cadre d'applications équivalentes, différents systèmes selon plusieurs points de vue (performances de la reconnaissance, efficacité du dialogue, capacités dialogiques et langagières...) et éventuellement pour un même système, évaluer des approches différentes. Un certain nombre de métriques ont déjà été proposées [30][20] (exemple : longueur du dialogue, nombre de tours de parole pour la récupération d'erreurs de reconnaissance...), mais elles ne rendent pas compte de toutes les dimensions d'un système interactif. De nouvelles pistes sont actuellement envisagées dans la communauté scientifique : elles sont fondées (comme au laboratoire Clips de Grenoble) sur des aspects pragmatiques tels que la pertinence, ou bien sur un concept d'autoévaluation de système (pour tester ces différentes capacités) qui consiste à faire traiter par le système, ou par une partie de celui-ci, des fragments de dialogue qui présentent les particularités à tester tout en fournissant tous les éléments contextuels nécessaires.

3.4. Techniques d'apprentissage artificiel pour le traitement de l'information sonore

Mots clés : *apprentissage automatique, inférence grammaticale, base de données sonores.*

Cette étude a pour objectif d'élaborer des techniques d'apprentissage en particulier pour améliorer les parties amont et aval du dialogue oral : le traitement de requêtes orales et la synthèse de la parole.

D'une manière générale, l'apprentissage artificiel ([10]) est l'ensemble des théories et des techniques qui permettent à un programme de se perfectionner à l'examen de son propre comportement. D'un point de vue opératoire, il s'agit souvent de trouver le meilleur élément h^* dans une famille \mathcal{H} de fonctions ou d'algorithmes. Ce choix se fait par optimisation sur un ensemble d'exemples d'apprentissage, souvent appelé *corpus* en traitement automatique des langues.

Les techniques de l'apprentissage artificiel sont variées et le domaine est très actif en recherche. On peut distinguer *grosso modo* deux familles d'outils : ceux qui opèrent sur des objets symboliques et extraient des concepts de même genre et ceux qui travaillent sur des données numériques. La première famille comporte par exemple la *programmation logique inductive* (synthèse de programmes logiques à partir d'exemples), et l'inférence grammaticale (calcul de grammaires expliquant des exemples). La seconde comprend les méthodes classiques de la reconnaissance des formes, auxquelles se sont ajoutés les réseaux connectionistes et plus récemment les séparateurs à vaste marge (SVM), avec la théorie de l'apprentissage de Vapnik, et la généralisation des méthodes d'estimation de paramètres ou de données cachés (méthodes EM).

3.4.1. Inférence grammaticale

Dans la partie amont d'un système de dialogue oral, la parole est traitée par un outil de reconnaissance qui produit en général un *treillis* de mots, c'est-à-dire le tableau des hypothèses lexicales entre deux instants de la phrase. Il faut ensuite utiliser une syntaxe pour en extraire une suite unique de mots, celle dont la vraisemblance à la fois acoustique et syntaxique est la plus forte.

Cette analyse syntaxique est effectuée en général soit par un modèle formel fourni a priori par le concepteur du système, soit par un modèle statistique simple fondé sur l'enchaînement des classes grammaticales (*bi-gram*, *n-gram*), dont les paramètres sont fixés par apprentissage sur un corpus.

Il est intéressant de chercher à combiner ces deux approches, en extrayant du corpus d'apprentissage un ensemble de règles de grammaire (éventuellement probabilisées) : on profite alors des avantages de la seconde (« coller » aux données d'apprentissage) et de la première (autoriser des dépendances à long terme qui reflètent une véritable structure).

Nous cherchons donc à apprendre des structures syntaxiques à partir d'exemples de phrases regroupées dans un corpus d'apprentissage. Nous nous plaçons dans le cadre du dialogue oral.

Nous nous fondons sur l'emploi des techniques d'*inférence grammaticale* [1], permettant d'extraire d'un ensemble de phrases une grammaire régulière, éventuellement probabilisée. Une étape préliminaire d'apprentissage est nécessaire : extraire du corpus des exemples (ici une liste de phrases) un ensemble de catégories grammaticales. Ensuite, il faut adapter des méthodes qui ont été en général développées en dehors d'applications comme celles que nous avons à traiter.

3.4.2. Apprentissage de courbes prosodiques décrites par des structures d'arbres

Toute phrase écrite ou orale d'un langage peut se voir sous deux aspects : un premier aspect séquentiel, comme la suite des mots qui la composent, et un second aspect hiérarchique, dans son organisation syntaxique. Pour la synthèse de la parole en général, et la prédiction de la prosodie en particulier, profiter des propriétés hiérarchiques qu'apporte implicitement la seconde structure apparaît essentiel.

Pourtant, les techniques d'apprentissage utilisées jusqu'ici pour la génération de prosodie (principalement les réseaux connexionnistes et les arbres de décision) ne permettent pas la manipulation directe de cette hiérarchie. Elles nécessitent dans un premier temps la « mise à plat » de ces informations hiérarchiques, puis leur étude en séquence, ce qui entraîne la perte des informations qu'induisait l'arborescence. Maintenir ces structures intactes au cours d'un apprentissage permettrait la conservation et l'utilisation de leurs propriétés. Pour cela, l'adaptation ou la création de nouvelles techniques d'apprentissage est nécessaire.

Nous nous basons sur deux types d'apprentissage, par *plus proches voisins* et par *analogie*, qui s'appuient sur la notion de *distances entre arbres*. L'application précise est l'apprentissage automatique de la prosodie pour la synthèse vocale de phrases du français dans le contexte du dialogue. Les données y sont des phrases, représentées principalement sous forme arborescente (structure syntaxique pure ou agrémentée d'informations

phonologiques et pragmatiques). Aux feuilles des arbres sont positionnés les différents phonèmes avec leurs caractéristiques prosodiques.

3.5. Méthodologies de synthèse de parole

Mots clés : *base de données sonores.*

La synthèse de la parole consiste à produire une forme sonore à partir d'un texte ou à partir de la représentation interne d'une réplique d'un système de dialogue.

La partie aval d'un système de dialogue oral est constituée d'un générateur de texte produisant une suite de mots correspondant à l'énoncé du message à diffuser [9]. Cet énoncé textuel est ensuite converti en énoncé oral au moyen d'un système de synthèse de la parole à partir du texte [16],[31], [32],[21].

Dans ce cadre, on peut distinguer plusieurs pistes de recherche permettant d'une part de produire une parole de synthèse la plus naturelle possible et d'autre part de diversifier les styles de voix.

Un premier axe d'étude consiste à remettre en cause les hypothèses classiques de traitement de la matière acoustique dans un système de synthèse de la parole. La plupart des systèmes actuels juxtaposent des unités acoustiques correspondant à des unités linguistiques bien définies (par exemple, des diphtonges). Pour créer cette matière sonore, une innovation récente consiste à rechercher, au fil de la synthèse, des segments acoustiques pris dans une base de parole continue.

Dans cette optique, il n'y a plus de notion d'unités définies *a priori* sur des critères linguistiques, mais une recherche constante de la meilleure unité à retenir. La recherche des segments se fait au moment de la synthèse en s'appuyant sur un modèle acoustique conduit par la chaîne phonétique du message à prononcer. Les paramètres de ce modèle sont obtenus par apprentissage automatique.

Un deuxième axe d'étude cherche à réduire la distance qu'il y a entre le générateur de texte du système de dialogue et le signal à la sortie du système de synthèse. Nous proposons de traiter par le système de synthèse toutes les informations connues du système de dialogue comme par exemple les informations syntaxiques et grammaticales, les informations sémantiques, voire certaines informations pragmatiques. En tenant compte de ces données, il est alors possible de générer des façons de parler adaptées à certaines situations particulières du système de dialogue (information, répétition, insistance,...).

Enfin, un dernier axe d'étude consiste à diversifier les voix de synthèse tant sur le plan du timbre que sur le plan de l'énonciation en caractérisant ce problème comme un problème de conversion de voix. À partir d'une ou de plusieurs voix de synthèse de référence et à partir de la signature vocale d'une voix cible, les caractéristiques segmentales et prosodiques de la voix de référence sont transformées pour ressembler sur le plan de la perception à celles de la voix cible.

3.6. Technologies vocales pour l'apprentissage des langues

Mots clés : *technologies de la parole, logiciels éducatifs, enseignement et apprentissage des langues.*

L'objectif de cette étude est de concevoir et de développer des logiciels éducatifs d'aide à l'enseignement et à l'apprentissage de langues.

4. Domaines d'application

Les domaines d'application du projet sont nombreux. Ce sont essentiellement des domaines d'activité humaine réunissant plusieurs personnes, où la communication orale joue un rôle important. En particulier, on peut citer les activités telles que les services d'informations, de réservation par téléphone et également les industries de la langue avec en particulier l'enseignement assisté par ordinateur. La motivation du projet est de fournir un substitut automatique à l'être humain dans cette tâche d'assistance lorsque le travail à accomplir est particulièrement contraignant. Les domaines d'application spécifiques des techniques de traitement de la parole sont ceux où l'usage de l'oral apporte un confort d'utilisation incontestable (télématique vocale, domotique) ou bien s'avère indispensable (consultation de bases de données par téléphone, autres moyens de

communications inopérants ou occupés). L'usage de la langue naturelle dans la communication orale permet aussi de placer les applications dans le domaine des industries de la langue. Les logiciels et produits que nous développons se situent dans ce domaine et plus particulièrement dans le sous-domaine des logiciels éducatifs. Les techniques et savoir-faire utilisés nous permettent d'envisager de nouvelles applications proches ; par exemple, le logiciel *Ordictée* (cf 5.2) pourra être utilisé pour l'apprentissage d'autres langues.

Les techniques d'apprentissage automatique peuvent être utilisées pour le développement d'interfaces homme-machine pour les applications utilisant le langage naturel. Dans ce type d'application, la variabilité des énoncés des utilisateurs ainsi que la nécessaire robustesse de la compréhension du système rendent pertinent le recours à des techniques d'ingénierie de conception à base d'apprentissage.

5. Logiciels

5.1. Introduction

Nos activités ont permis la production de logiciels qui concernent deux types d'usages différents : didactique et support pour le développement. Pour le premier usage, un logiciel a été développé : *Ordictée* pour l'apprentissage de l'orthographe (cf 5.2). Ce logiciel est en cours de brevetage.

Pour le second usage, nous avons produit *Epigram* qui est un ensemble de fonctions relatives à l'inférence grammaticale permettant le développement d'applications.

Enfin, une plate-forme matérielle dédiée à l'interaction homme-machine a été installée cette année à l'ENSSAT. Son financement vient des fonds contractuels de Cordial, de la Région et de l'INRIA.

5.2. Ordictée

Participants : Marc Guyomard [*correspondant*], Olivier Boëffard.

L'application *Ordictée* développée concerne l'exercice de classe primaire appelé la dictée. Dans cette étude, le texte est lu par un synthétiseur de parole et l'apprenant tape le texte sur un PC. La vitesse de lecture est adaptée en ligne à celle de la frappe et la correction peut se faire à tout moment. Ce travail nécessite la mise au point d'outils spécifiques d'alignement et de segmentation automatique des enregistrements du maître et de l'apprenant : la comparaison dynamique, la synthèse de la parole et décodage de Viterbi sont les techniques de base sur lesquelles reposent cette segmentation.

Ordictée est un logiciel permettant à un élève de réaliser une dictée de manière autonome. Le logiciel est constitué de trois modules : le module « élève » qui effectue la dictée proprement dite, le module « tuteur » qui permet à l'instituteur de créer ses propres dictées et le module « concepteur » qui permet la gestion et le paramétrage de l'ensemble. La fonction de suivi de frappe, c'est-à-dire l'adaptation du rythme de la lecture à la vitesse de frappe de l'élève, est fondée d'une part sur l'hypothèse que les fautes conservent en général la prononciation, et d'autre part sur la proximité phonétique des deux textes considérés (le texte de l'élève et celui du tuteur).

5.3. Epigram

Participant : Laurent Miclet [*correspondant*].

Afin d'accélérer et d'uniformiser le développement d'applications pour l'inférence grammaticale, nous avons développé un outil sous forme d'une bibliothèque de classes C++. Cette bibliothèque de fonctionnalités de haut niveau a été conçue selon deux principes : la généricité et l'indépendance de la stratégie d'implantation. La première permet à l'utilisateur de la bibliothèque d'adapter facilement des fonctions implantées à son problème, et de raccourcir ainsi le temps de programmation. La seconde laisse libre le choix du style de programmation (statique, dynamique) tout en fixant un cadre formel par le biais de mécanismes des classes abstraites.

Cet outil, appelé EPIGRAM (Environnement de Programmation pour l'Inférence GRAMmaticale), a été développé à partir de 1997. Actuellement il possède deux implémentations : dynamique - en tant qu'une

surcouche de la bibliothèque C++ LEDA - (bibliothèque de types de données et d'algorithmes de programmation combinatoire, développée à Max-Planck-Institut für Informatik, Saarbrück, Allemagne) et statique (développée par J. Chodorowski). Tous les programmes produits par l'équipe dans le cadre de recherches ayant pour thème l'inférence grammaticale sont désormais implantés dans EPIGRAM. Le développement de cette bibliothèque a été réalisé en collaboration avec l'équipe de l'université de Saint-Étienne (Colin de la Higuera, Franck Thollard) ainsi qu'avec le projet Aïda (Jacques Nicolas, François Coste) de l'Irisa, dans le cadre du Contrat FT R&D CTI 97 1B 004 (échu en Mars 2000).

5.4. Plate-forme CNRT

Participants : Laurent Miclet [*correspondant*], Jacques Siroux, Olivier Boëffard, Johann L'Hour.

Une plate-forme matérielle dédiée à l'interaction homme-machine a été installée cette année à l'ENSSAT. Son financement vient des fonds contractuels de Cordial, de la Région et de l'INRIA. Cette plate-forme est labellisée par le CRNT TIM-Bretagne. En tant que telle, elle a vocation à promouvoir les projets mixtes entre la recherche publique et la recherche privée.

Pour ce qui concerne Cordial, un Ingénieur Associé a été recruté par l'INRIA pour transférer et améliorer le prototype Géoral (voir le paragraphe 6.2). Johann L'Hour a commencé ce travail le 1er Novembre 2002, sur un CDD de 1 an. Une collaboration a déjà débuté avec la société Telisma (Lannion), dont le premier effet est que leur système de reconnaissance de la parole va être placé sur la plate-forme. Les discussions sont en cours avec France-Télécom Recherche et Développement, en particulier pour le transport de leur système de synthèse de parole.

6. Résultats nouveaux

6.1. Dialogue et modélisation

6.1.1. Représentation logique pour le dialogue

Participant : Jean-Christophe Pettier.

Après avoir défini un langage logique du 1er ordre permettant la formalisation du contexte de l'application pilotée par le dialogue [25], nous avons développé un solveur prototype et une interface permettant d'évaluer une procédure traitable de résolution spatiale partielle du problème de satisfiabilité. Les retours positifs obtenus lors de présentations informelles ainsi que l'analyse des confrontations de données dans l'interface nous ont conduit à enrichir les possibilités de contraction. Pour gérer l'amplification des opérations induites, nous avons alors défini une axiomatisation de la structure de données qui permet d'envisager la dérivation d'un algorithme (polynomial) prouvé correct.

6.1.2. Évaluation de systèmes de dialogue

Participant : Jacques Siroux.

Cette activité était développée dans le cadre d'un financement de L'AUPEL-AUF et grâce à une collaboration entre plusieurs laboratoires. Le financement devait durer quatre ans. L'AUPEL-AUF a mis fin au financement au bout de deux ans à cause de problèmes internes et malgré les résultats intéressants obtenus. Nous avons donc temporairement arrêté les études sur ce thème tout en maintenant une veille scientifique (bibliographie, participation à un séminaire lors du congrès ACL-EACL à Toulouse en juillet 2001).

6.2. Systèmes et multimodalité

L'étude des phénomènes de désignation et de référence pour une version enrichie de Géoral Tactile a été menée. Nous avons également poursuivi des activités de développement pour l'amélioration du logiciel Ordictée (prise en compte des fautes d'origine phonétique, suivi de la frappe).

6.2.1. Géoral tactile et référence

Participants : Marc Guyomard, Jacques Siroux.

Les progrès en reconnaissance de la parole nous permettent d'envisager de nouveaux développements d'envergure dans le système de dialogue *Géoral Tactile*[29]. L'accroissement du nombre de mots du vocabulaire donne la possibilité aux utilisateurs de formuler des phrases linguistiquement plus complexes. Nous utilisons ce fait pour enrichir l'univers de l'application en ajoutant de nouveaux éléments sur la carte qui sert de support aux interrogations. Dans ce nouveau cadre, plusieurs points sont à l'étude : une modélisation du contexte cartographique, les comportements linguistiques et gestuels des utilisateurs pour désigner les éléments sur la carte et enfin l'organisation même du système.

Dans un premier temps, une expérimentation a été menée afin de déterminer le comportement langagier des utilisateurs dans leur activité de désignation des éléments sur la carte. Un grand nombre de formes linguistiques ainsi que l'utilisation d'éléments construits (par exemple désignation d'un triangle à l'aide de points particuliers) ont été observés. Une nouvelle forme de geste (suivi d'une ligne) est également apparue [19].

Nous proposons un modèle syntaxique pour analyser et filtrer les expressions référentielles dans les énoncés des utilisateurs. Ce modèle est fondé sur les travaux de Vandeloise[33] et d'A. Borillo[17] qui prennent en considération les caractéristiques spatiales des éléments manipulés. Nous avons ensuite développé un modèle sémantique qui permet de filtrer plus finement les productions de l'analyseur syntaxique. Le modèle est dérivé de celui d'Aurnague [14] qui utilise des propriétés caractéristiques des éléments (telles que la dimension, la consistance, la situation...). Nous n'utilisons que trois caractéristiques (dimension, consistance et forme) mais de manière combinée, compte tenu des constructions linguistiques possibles.

Du point de vue cartographique, nous avons développé un nouveau modèle de données ainsi que des algorithmes de recherche mieux adaptés aux éléments manipulés.

Enfin, le fait de traiter en plusieurs phases des énoncés et des gestes plus complexes et celui de voir apparaître des objets qui ne sont pas présents dans la base de données nous ont amenés à faire évoluer l'architecture du système et la philosophie des traitements. Fondé sur la prééminence des activités gestuelles sur les activités orales (le contraire de ce qui se passe dans la version actuelle), le principe permet de vérifier de manière progressive et éventuellement de corriger les expressions linguistiques référentielles, de déterminer les référents potentiels sur la carte et de construire le cas échéant de nouveaux éléments dans la base. Certains des algorithmes ont été implantés mais pas intégrés au système.

Nous avons également débuté des études d'une part à partir des travaux de Pineda et Garza [26] pour tenter de formaliser de manière plus uniforme les différents points de vue sémantiques (langue naturelle, graphique) et d'autre part à partir des travaux de Heeman et G. Hirst [22] pour rapprocher les traitements de la référence dans *Géoral* de la modélisation du dialogue par plan.

6.2.2. Ordictée

Participants : Marc Guyomard, Jacques Siroux.

Cette année, le travail a porté sur les essais de faisabilité (contraintes temps-réel sur la synthèse de texte et sur la frappe côté client ; traitement d'un caractère par le serveur) effectués cette année ont été concluants. Une nouvelle méthode plus efficace d'alignement du texte modèle et du texte élève a été conçue et implantée ; le dépôt d'un brevet est en cours.

6.3. Apprentissage et traitement de l'information sonore

6.3.1. Inférence de grammaires pour le dialogue oral

Participant : Laurent Miclet.

Une veille scientifique a été entretenue cette année.

6.3.2. Apprentissage de courbes prosodiques décrites par des structures d'arbres

Participants : Laurent Blin, Laurent Miclet.

En 2001, le travail effectué dans ce thème s'était principalement articulé autour de la mise en œuvre des différentes approches d'apprentissage de la prosodie. L'apprentissage par *plus proche voisin* avait été finalisé pour obtenir un premier système de prédiction complet. Dans cette approche, la prédiction des caractéristiques prosodiques d'une phrase X_1 s'effectue par la recherche dans un ensemble de phrases (de caractéristiques prosodiques connues) de la phrase Y_1 la plus proche (au sens d'une des distances définies sur les caractéristiques arborescentes choisies).

Une collaboration de six mois avec l'équipe *Interaction, Parole et Sons* du centre France Télécom R&D de Lannion s'est déroulée sur ces travaux jusqu'au mois de mai. Elle a permis l'évaluation de l'approche par plus proche voisin sur un corpus de 323 phrases anglaises, et sa comparaison avec le système *Anglovoc* de France Télécom R&D pour la synthèse de l'anglais américain et britannique. La prédiction testée consiste en la pose d'une séquence d'étiquettes prosodiques symboliques de l'alphabet ToBI alignée sur les syllabes de toute nouvelle phrase.

L'évaluation de cette méthode a permis de relever plusieurs propriétés centrales. Tout d'abord, nous avons défini deux types de structures arborescentes : une représentation syntaxique classique et une représentation par « structure de performance », divisant un énoncé en groupes accentuels et intonatifs. C'est avec cette dernière, plus proche de la réalité prosodique des phrases, que nous avons obtenu les meilleurs résultats de prédiction. L'influence d'une construction automatique de ces structures a en outre été testée, celle-ci ne présentant finalement pas de dégradation dans les résultats par rapport à une construction de ces structures à partir d'informations vérifiées contenues dans le corpus.

Face à la forte diversité structurelle des structures de la base par rapport à leur nombre, entraînant des valeurs de distances entre structures relativement élevées, nous avons également été amenés à tester un éclatement des structures en portions plus petites. Ces sous-structures, plus facilement appariables, ont effectivement apporté une amélioration globale de la prédiction. Néanmoins, une prise en compte supplémentaire du contexte initial de ses sous-structures dans leurs phrases d'origine (début de phrase, fin de phrase, etc.) n'a pas engendré de nouvelle amélioration.

Le principe de la distance entre deux arbres est donné par l'application d'opérateurs d'édition entre structures (insertion, suppression ou substitution de nœuds) et la définition de coûts associés dépendant de la nature des nœuds impliqués. Dans nos travaux, nous avons constaté qu'une définition globale de ces coûts, sans tenir compte de la nature précise des nœuds, était suffisante pour capter les similarités entre structures via les algorithmes de calcul distance utilisés. Le comportement de ces algorithmes sur nos données a également été conforme à leurs propriétés étudiées. La distance de Zhang, plus libre dans ses contraintes sur les opérateurs d'édition, a fourni de meilleurs prédictions à partir des grandes structures, tandis que la distance de Selkow, plus contraignante mais algorithmiquement moins complexe, a présenté de meilleurs résultats sur les structures éclatées.

Enfin, la comparaison globale de ces résultats avec ceux de la méthode *Anglovoc* de France Télécom R&D reste toutefois au bénéfice de cette dernière. Basée essentiellement sur un modèle d'arbre de décision, les relations entre les différents composants des énoncés et leurs propriétés prosodiques associées y sont mieux captées à partir de la faible taille du corpus manipulé, celle-ci constituant une faiblesse pour notre approche.

Le concept d'apprentissage par *analogie* doit permettre de pallier aux faiblesses de l'apprentissage par plus proches voisins, en particulier lorsque les structures arborescentes de la phrase X_1 et de sa plus proche voisine Y_1 ne sont pas aussi similaires que désirées, et que les liens entre les deux structures ne sont pas suffisamment porteurs d'information pour permettre de générer la prosodie de X_1 à partir de celle de Y_1 . L'hypothèse de base de cette approche est qu'il doit être possible de trouver dans l'ensemble de phrases connues un triplet d'arbres (Z_1, Z_2, Z_3) tel que le couple (X_1, Z_1) présente la même alternance structurelle que le couple (Z_2, Z_3) , et que l'on peut alors en déduire la modification des caractéristiques prosodiques induite par cette modification des caractéristiques structurelles.

Cependant, la complexité algorithmique associée à ce principe n'autorise pas à le tester de façon satisfaisante. En effet, la recherche directe d'un tel triplet (Z_1, Z_2, Z_3) correspond à une exploration en $O(n^3)$, où n est la taille de la base de structures disponibles, et pour chaque triplet il est ensuite nécessaire de comparer les séquences d'opérations d'édition entre X_1 et Z_1 et entre Z_2 et Z_3 .

Ces travaux ont été réalisés pendant la thèse de Laurent Blin. Le mémoire correspondant a été soumis au rapport de Jean-Sylvain Liénard² et de Patti Price³. Ces rapporteurs ayant donné leur accord, Laurent Blin soutiendra sa thèse le 19 décembre 2002 à l'Enssat de Lannion.

6.3.3. Analogie entre arbres prosodiques et application à la synthèse vocale

Participants : Laurent Blin, Arnaud Delhay, Laurent Miclet.

Cette réflexion fait suite au travail de thèse de Laurent Blin. Son travail de thèse porte sur l'apprentissage par plus proche voisin (PPV) dans les structures d'arbres pour la prosodie. Cette étude étend ce type d'apprentissage par la notion d'analogie. Elle est à un stade préliminaire et prospectif. Il s'agit d'abord de définir l'analogie à partir de la distance d'édition et de profiter dans la pratique de l'efficacité de certains algorithmes de recherche de plus proche voisin, comme AESA [35]. Ce dernier algorithme est particulièrement intéressant puisqu'il permet d'obtenir un plus proche voisin en un temps constant en moyenne, au prix d'un pré-traitement linéaire en temps et en espace.

Trouver une analogie s'exprime de la façon suivante : *trouver un x connaissant un triplet b, c et d tel que x est à b ce que c est à d* . Ceci est appelé une équation analogique et est souvent noté :

$$x : b :: c : d$$

Dans le cadre de la génération de parole, nous souhaitons procéder de manière inverse, c'est-à-dire réaliser de l'*apprentissage supervisé par analogie* :

Connaissant un x (une phrase à synthétiser), chercher un triplet (b, c, d) (d'autres échantillons dont on possède les informations syntaxiques et prosodiques) tel que x est à b ce que c est à d .

Dans ce travail, la relation entre deux séquences (ou entre deux arbres prosodiques) correspond à (au moins) une trace d'édition. Nous considérons classiquement que pour transformer une séquence (*resp.* un arbre) en une autre, il faut trouver la séquence d'édition, dont la somme des coûts des opérations d'édition est la plus petite. Cette somme des coûts des opérations d'édition est appelée la distance d'édition. La séquence des opérations d'édition est appelée trace. Nous considérons alors que la relation qui relie deux couples de séquences (ou d'arbres) correspond à la distance entre les deux traces, considérées comme deux séquences sur un autre alphabet, celui des opérations d'édition de séquences ou d'arbres. On peut constater alors qu'une distance nulle entre les traces nous donnerait une analogie exacte. Par conséquent, nous pouvons envisager une analogie approximative qui s'exprimerait par : *exact est à inexacte à peu près ce que finitude est à infinité*. L'approximation est alors d'autant plus faible que la distance entre les traces est petite.

Nous nous consacrerons donc dans un premier temps à la définition bien fondée de l'analogie entre séquences, puis à l'analogie entre arbres prosodiques. L'adaptation de l'algorithme AESA à cette approche, pour les raisons citées plus haut, est également visée.

6.3.4. Synthèse flexible de la parole

Participants : Hélène François, Olivier Boëffard.

Ce sujet est traité dans le cadre d'une thèse financée par un marché d'études avec le centre FTR&D de Lannion (FTR&D/DIH/ISP). Les travaux ont débuté le 1 octobre 1999.

L'objectif d'un système de synthèse de la parole à partir du texte consiste à créer un signal de parole correspondant à la prononciation d'un message écrit. Actuellement, l'état de l'art technologique d'un système de synthèse consiste à assembler des unités de parole élémentaires pour créer la matière sonore. L'ensemble des unités acoustiques, connu pour la plupart des systèmes comme un ensemble de diphones (suite de deux demi-phones), est fixe et déterminé par expertise phonétique et acoustique quelque soit les phrases de synthèse à créer.

L'objectif de cette thèse consiste à reformuler cette hypothèse sur la nature des unités acoustiques.

²LIMSI-CNRS, Orsay.

³PPRICE Speech Language Technology, Californie, USA.

Pour cela on considère que le continuum acoustique de synthèse est fait par assemblage de segments acoustiques non définis a priori et soumis à des conditions contextuelles. Le support acoustique d'où sont extraits les segments à assembler est une base de donnée de parole continue suffisamment longue (au moins deux heures d'enregistrement) pour pouvoir mettre en œuvre ces choix contextuels de segments. Une solution, développée au cours de cette thèse, consiste à modéliser la génération d'une phrase de parole de synthèse par une séquence de modèles de Markov cachés ; des modèles du niveau phrase étant constitués par assemblage de modèles élémentaires d'un niveau allophonique. Les critères de sélection d'une séquence de segments acoustiques seront de nature acoustique [21], prosodique [31], et syntaxique.

En marge de l'objectif énoncé précédemment, nous proposons de déterminer automatiquement un ensemble minimal de phrases à enregistrer qui serviront de bases d'exemples pour les techniques d'apprentissage des modèles de prédiction acoustique. Cet ensemble minimal doit être *optimal* au sens de la précision des modèles acoustiques. Le problème peut être formalisé comme une couverture minimale d'ensemble [18], [27]. Les travaux menés en 2001 sur ce sujet ont conduit à deux résultats importants :

- Dans un premier temps, la constitution d'une base de données textuelles composée de textes ou de transcriptions de discours variés. Cette base de données comporte environ 310 000 phrases.
- Il est évidemment inenvisageable d'enregistrer l'équivalent sonore de cette première base. Par un algorithme de résolution de couverture optimale d'ensemble nous avons déterminé une base d'environ 4000 phrases assurant 95% de la couverture allophonique de la base de référence.

Cette base a été enregistrée par un locuteur et sert de support d'étude à la seconde partie de nos travaux concernant la définition de modèles acoustiques représentés par des modèles de Markov cachés. Sur un plan algorithmique, nous avons mis au point une solution de type glouton appliquée à la réduction optimale d'une base de données textuelles annotée par des informations phonologiques. Deux programmes ont été écrits, l'un répondant à un objectif fonctionnel, l'autre à un objectif d'optimisation du temps de calcul. Le problème est de type NP-difficile et correspond à l'application de traitements sur une matrice l'ordre de 310000×30000 . Des travaux présentés lors du congrès LREC 2002 ont permis de valider différents critères de couverture d'une base en unités de type phonétique ainsi que différentes variantes de l'algorithme d'optimisation : algorithme glouton, algorithme cracheur, algorithme d'échange par paires [11].

6.3.5. *Segmentation de parole en phones, inférence phonologique*

Participants : Samir Nefti, Olivier Boëffard.

Ce sujet est traité dans le cadre d'une thèse financée par un marché d'études avec le centre FTR&D de Lannion (FTR&D/DIH/ISP). Les travaux ont débuté le 1 janvier 2000.

Le sujet concerne la segmentation automatique des corpus de parole naturelle lue et spontanée pour les applications de synthèse de parole par concaténation d'unités acoustiques. Elle s'inscrit dans le cadre du développement d'une nouvelle génération de systèmes de synthèse de parole intelligible et naturelle.

Les systèmes de synthèse de parole à partir du texte par concaténation d'unités acoustiques reposent sur l'utilisation de bases de données de sons appelées dictionnaires acoustiques. Ces dictionnaires sont construits à partir de corpus de parole naturelle segmentée en éléments acoustiques unitaires (phones, dipphones, mots). Un enjeu important concerne la production automatique de dictionnaires d'unités acoustiques de qualité et de bases de données pour l'étude des phénomènes prosodiques. En effet, bien qu'il soit possible de segmenter manuellement un corpus de parole, une telle tâche nécessite un temps important et doit être réalisée par un expert.

Les approches markoviennes de segmentation d'un signal de parole en phones ont montré leur efficacité à condition de disposer d'une transcription phonétique correspondant exactement à la phrase énoncée par le locuteur. L'originalité de cette étude consiste à reformuler l'hypothèse de segmentation à un niveau plus abstrait : le système de segmentation du signal de parole en phones ne dispose pas de la transcription phonétique exacte du locuteur mais celle provenant d'un système de transcription orthographique/phonétique automatique. L'approche que nous souhaitons valider consiste à relâcher les contraintes du treillis de phonétisation d'une

phrase à segmenter par des informations de niveau phonologique calculées à partir du signal effectivement prononcé, et d'autre part à mettre en œuvre un système de segmentation par modèles de Markov cachés. Il peut s'agir, par exemple, de la présence d'une pause entre deux phonèmes ou bien de la réalisation d'un e muet. A partir des quelques chemins extraits du treillis phonétique par l'approche d'inférence phonologique pré-citée, une segmentation du signal de parole en phones par modèles de Markov cachés est mise en œuvre.

Le système de segmentation de parole que nous avons mis en œuvre est fonctionnel. Les scores de segmentation que nous avons obtenus sont équivalents à ceux des systèmes "état de l'art". Pour affiner ce système de segmentation, nous avons réalisé par la suite une série d'expériences qui se situent principalement sur deux plans : topologique et acoustique. Sur le plan topologique, nous avons évalué des architectures de modèles de markov cachés dérivées des connaissances phonologiques. Cette étude n'a pas apporté d'amélioration significative comparativement à l'architecture de type modèle de Bakis avec des densités d'observation représentées par des multigaussiennes. Sur le plan acoustique, nous avons évalué le rendement en qualité de segmentation des coefficients des paires de lignes spectrales (Line Spectrum Pairs). Ces coefficients sont utilisés principalement en codage de parole et récemment en conversion de voix.

Sur l'année 2002, nous nous sommes intéressés au problème de confiance dans les segmentation obtenues à l'aide d'une formalisation type HMM. Différentes mesure de confiance sur les hypothèses de modèle ont été testées dans un cadre expérimental qui est celui de la théorie de la décision. Nous avons proposé une mesure originale, qui selon notre méthodologie d'expérimentation, et à notre connaissance, donne les meilleurs résultats en terme de rapport entre fausse alarme et rejet à tort.

Ces travaux ont conduit à un dépôt de brevet auprès de l'INPI [12].

7. Contrats industriels

7.1. Synthèse de la parole

Un contrat entre l'université de Rennes 1 et France-Télécom, *Synthèse flexible de la parole* a été notifié en Novembre 1999 pour une durée de trois ans (marché FT 99 IB 588). Ce contrat comporte le financement de la thèse d'Hélène François. Les objectifs et les premiers résultats de cette thèse sont rappelés dans les paragraphes 3.5 et 6.3.4. Ce contrat arrive à échéance fin novembre 2002.

Un contrat entre l'université de Rennes 1 et France-Télécom, *Segmentation automatique de parole naturelle et spontanée* a été notifié en Juin 2000 pour une durée de trois ans (marché 00 IB 427). Ce contrat porte sur l'accueil de la thèse de Samir Nefti. Les objectifs de cette thèse sont rappelés au paragraphe 3.5 et les résultats en 2002 au paragraphe 6.3.5.

Suite à l'appel d'offres « technolanguage » des réseaux de recherche nationaux RNRT, RNTL et RIAM, une collaboration associant IRISA/Cordial, IRISA/temis, France-Telecom, Télisma, Dialoca et Elda a été notifiée par le ministère de l'Education Nationale et de la Recherche pour une durée de 2 ans. Nous contribuons à cette étude par nos compétences en optimisation de corpus de parole à l'aide des solutions type couverture d'ensemble développées dans le cadre de la thèse d'Hélène François 6.3.4.

Une convention entre l'université de Rennes 1 et France-Télécom, *Apprentissage de la prosodie pour la synthèse en dialogue oral* a été notifié en octobre 2001 pour une durée de six mois (marché 00 IB 427). Ce contrat porte sur l'accueil à FT R&D de L. Blin et la mise à sa disposition de bases données prosodiques. En contrepartie, le logiciel qu'il a développé dans le cadre de sa thèse sera complété et FT R&D en disposera après l'avoir acheté. La soutenance de la thèse de L. Blin aura lieu le 19 Décembre 2002.

8. Actions régionales, nationales et internationales

8.1. Réseaux et groupes de travail internationaux

Le projet Cordial fait partie du réseau d'excellence européen Elsnet (linguistique informatique) ainsi que du réseau francophone Francil (linguistique).

Le projet Cordial a participé à l'action spécifique du CNRS ASILA (apprentissage et dialogue) qui a réuni en 2002 informaticiens et linguistes des équipes suivantes : Cordial (IRISA), GREYC, groupe "dialogue" (Université de Caen) groupe LIR (LIMSI), LIUM (Université du Mans) et Langue et Dialogue (LORIA). Le coordinateur en est Laurent Romary (LORIA). Un travail de bibliographie et de recensement des corpus a été en particulier effectué par ce groupe.

9. Diffusion des résultats

9.1. Animation de la communauté scientifique

Jacques Siroux a fait partie des comités de programme TALN2001 et RECITAL2001.

J. Siroux a participé en tant que rapporteur au jury de thèse de Mlle. C. Bousquet-Vernehettes, IRIT, septembre 2002.

Jacques Siroux fait partie du comité de lecture de la revue InCognito et a été relecteur pour une revue de linguistique informatique.

Laurent Miclet a fait partie du comité de programme du congrès d'apprentissage *CAP 2002*, du Scientific Committee du congrès *ICGI 2002* (International Colloquium on Grammatical Inference) et du Comité de programme du congrès CIFT (Congrès international sur la fouille de textes).

Laurent Miclet a achevé en Juin 2002 la rédaction avec A. Cornuéjols d'un livre intitulé *Apprentissage artificiel : concepts et algorithmes*, paru chez Eyrolles (ISBN 2-212-11020-0). Ce livre est complété sur le site <http://www.editions-eyrolles.com> par un recueil d'exercices.

9.2. Enseignement universitaire

O. Boëffard enseigne le cours de *Synthèse de la Parole* dans le DEA STIR, Rennes 1 (option Signal, orientation 2).

M. Guyomard et J. Siroux enseignent le module *Communication homme-machine*, en troisième année (option LSI) de l'Enssat Lannion.

L. Miclet enseigne le cours de *Reconnaissance des Formes* dans le séminaire Parole du DEA STIR ainsi que le module *Classification et Apprentissage* (CLAP) dans le DEA Informatique de Rennes I. Dans l'antenne Lannionnaise de la filière *Intelligence Artificielle et Images* du DEA Informatique de Rennes 1, dont il est le responsable, il enseigne le bloc d'Apprentissage Artificiel et participe au bloc de Fouille de données.

9.3. Participation à des colloques, séminaires, invitations

L. Miclet participe au jury de thèse de H. François et Laurent Blin en Décembre à l'ENSSAT, Université de Rennes 1.

9.4. Accueil d'étudiants et de stagiaires

Le projet accueille cette année cinq projets étudiants (deux DEA, trois projets ENSSAT).

10. Bibliographie

Bibliographie de référence

- [1] P. DUPONT, L. MICLET. *L'inférence grammaticale régulière : fondements théoriques et principaux algorithmes*. rapport technique, numéro 3449, INRIA, juillet, 1998, <http://www.inria.fr/rrrt/rr-3449.html>.
- [2] P. DUPONT, L. MICLET, E. VIDAL. *What is the search space of the regular inference ?*. in « Grammatical Inference and Applications, Lecture notes in AI 862 », Springer Verlag, septembre, 1994.

- [3] M. GUYOMARD, P. NERZIC, J. SIROUX. *Plans, métaplans et dialogue*. rapport technique, numéro 1169, Irisa, septembre, 1998.
- [4] M. GUYOMARD, J. SIROUX. *Suggestive and Corrective Answers : A Single Mechanism*. North Holland, Amsterdam, 1989.
- [5] L. MICLET. *Méthodes Structurelles pour la Reconnaissance des Formes*. Eyrolles, 1986.
- [6] P. NERZIC, M. GUYOMARD, J. SIROUX. *Reprise des échecs et erreurs dans le dialogue homme-machine*. in « Cahiers de linguistique sociale », volume 21, 1992, pages 35-46.
- [7] P. NERZIC. *Erreurs et échecs dans le dialogue oral homme-machine, détection et réparation*. thèse, université de Rennes 1, janvier, 1993.
- [8] J. SIROUX, M. GUYOMARD, F. MULTON, C. RÉMONDEAU. *Oral and Gestural Activities of the users in the GÉORAL System*. in « Intelligence and Multimodality in Multimedia, Research and Applications », John Lee (ed), AAAI Press, 1998.

Livres et monographies

- [9] O. BOËFFARD, C. D'ALESSANDRO. *Synthèse de la parole*. Hermès Science, 2002, Collection IC2.
- [10] A. CORNUÉJOLS, L. MICLET. *Apprentissage artificiel : méthodes et algorithmes*. Eyrolles, 2002.

Communications à des congrès, colloques, etc.

- [11] H. FRANÇOIS, O. BOËFFARD. *The greedy algorithm and its application to the construction of a continuous speech database*. in « In Proceedings of the 3rd International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC 2002), Vol. 5 », 2002.
- [12] S. NEFTI, O. BOËFFARD. *Mesure de confiance pour la segmentation du signal de parole en phones*. in « Dépôt de Brevet, INPI n° 02 13417 », 2002.

Bibliographie générale

- [13] J. ALLEN. *Natural Language Understanding*. Benjamin/Cummings Menlo Park, 1987.
- [14] M. AURNAGUE. *A unified processing of orientation for internal and external localization*. Groupe Langue, Raisonnement, Calcul, Toulouse, 1993.
- [15] J. AUSTIN. *Quand dire c'est faire*. Editions du seuil, Paris, 1970.
- [16] D. BIGORGNE, O. BOËFFARD, B. CHERBONNEL, F. EMERARD, D. LARREUR, J. L. L. SAINT-MILON, I. MÉTAYER, C. SORIN, S. WHITE. *Multilingual PSOLA Text-to-Speech system*. in « IEEE International Conference on Acoustics, Speech, and Signal Processing », volume 2, 1993, pages 187-190.

- [17] A. BORILLO. *Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne*. in « Cahiers de grammaire », volume 13, 1988, pages 1-22.
- [18] O. BOËFFARD, F. EMERARD. *Application-dependent prosodic models for text-to-speech synthesis and automatic design of learning database corpus using genetic algorithm*. in « Eurospeech'97 », volume 5, pages 2507-2510, Rhodes, Greece, September, 1997.
- [19] G. BRETON. *Modélisation d'un contexte cartographique et dialogique*. rapport technique, DEA Informatique de Rennes 1, 1998, ENSSAT.
- [20] A. COZANNET, J. SIROUX. *Strategies for Oral Dialogue Control*. in « Proceedings of International Conference on Spoken Language Processing (ICSLP) 94 », volume 2, pages 963-966, Yokohama, Japon, 1994.
- [21] R. E. DONOVAN, P. C. WOODLAND. *Improvements in an HMM-based speech synthesiser*. in « Proceedings of the Eurospeech Conference », 1995.
- [22] P. HEEMAN, G. HIRST. *Collaborating on Referring Expressions*. in « Computational Linguistics », numéro 3, volume 21, 1995.
- [23] D. J. LITMAN. *Plan Recognition and Discourse Analysis : An Integrated Approach for Understanding Dialogues*. thèse de doctorat, University of Rochester, TR 170, 1985.
- [24] M. MAYBURY. *Communicative Acts for Explanation Generation*. in « International Journal of Man-machine studies », volume 37(2), 1990, pages 135-172.
- [25] J.-C. PETTIER, M. GUYOMARD. *Action Modeling in Dialogue Context*. in « Third International Workshop on Human-Computer Conversation », pages 136-141, Bellagio, Italie, 2000.
- [26] L. PINEDA, G. GARZA. *A model for Multimodal Reference Resolution*. in « Computational Linguistics », numéro 2, volume 26, 2000.
- [27] J. P. H. V. SANTEN. *Combinatorial issues in TTS synthesis*. in « proceedings of the Eurospeech Conference », 1997.
- [28] J. SEARLE. *Sens et expression*. Les éditions de minuit, 1982.
- [29] J. SIROUX, ET AL.. *Multimodal References in Georal Tactile*. in « Proceedings of the workshop Referring Phenomena in a multimedia Context and their Computational Treatment, SIGMEDIA and ACL/EACL », pages 39-44, Madrid, jul, 1997.
- [30] SUNDIAL. *SUNDIAL, Prototype performance evaluation report*. Deliverable, numéro D3WP8, projet Sundial P2218, septembre, 1993.
- [31] P. TAYLOR, A. BLACK. *The architecture of the Festival speech synthesis system*. in « Proceedings of the 3rd ESCA Workshop on Speech Synthesis », 1998.

- [32] P. TAYLOR. *Concept-to-speech by phonological structure matches*. in « Philosophical Transactions of the Royal Society Series A », 2000.
- [33] C. VANDELOISE. *L'espace en français*. Éditions du seuil, Paris, 1986.
- [34] L. VIEU. *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles : une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace en langage naturel*. thèse de doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse, 1991.
- [35] M. L. MICÓ, J. ONCINA, E. VIDAL. *A new version of the Nearest-Neighbour Approximating and Eliminating Search Algorithm (AESA) with linear preprocessing time and memory requirements*. in « Pattern Recognition Letters », numéro 1, volume 15, 1992, pages 9-17.